

Abo **Garde d'enfants**

Les tarifs des crèches pourraient augmenter dès 2027

Les fonds alloués par le Canton et les entreprises à l'accueil de jour ne suffisent plus. Au pied du mur, les communes cherchent des solutions.



Marie Maurisse

Publié: 12.05.2026, 11h55



L'aide à la pierre sera supprimée dès 2027 pour les réseaux d'accueil de jour dans le canton de Vaud, en raison des difficultés financières de la FAJE. Certains projets de nouvelles crèches pourraient être gelés.

24heures/Odile Meylan



En bref:

- La FAJE souffre d'un problème structurel, ses charges dépassant ses revenus disponibles.
- Dès 2027, les aides au démarrage et à la construction de crèches seront supprimées.
- Lausanne anticipe un manque à gagner de 2,9 millions de francs dans son budget 2028.
- La directrice de la FAJE relativise l'impact, jugeant la réduction «très modérée».

Entre 2012 et 2024, plus de 13'000 places ont été créées dans les crèches et unités pour écoliers du canton de Vaud. [La capacité d'accueil a doublé en douze ans ↗](#) – même si, selon les régions, les listes d'attente sont encore longues.

Cette progression, qui est allée de pair avec l'augmentation démographique, devrait subir un coup de frein. Les besoins sont toujours là, mais les fonds se tarissent: les subventions qui aident à faire tourner les structures, en payant une partie des salaires du personnel, notamment, vont diminuer.

Problème de trésorerie de la FAJE

La Fondation pour l'accueil de jour (FAJE), qui collecte ces subventions et les redistribue, a récemment dévoilé, lors de la 39^e rencontre des réseaux, qu'elle avait d'importants problèmes de trésorerie. Dans le canton de Vaud, 34 réseaux d'accueil se répartissent sur tout le territoire la gestion des crèches et lieux d'accueil des bambins âgés de 3 mois à 12 ans.

Selon le document, consulté par «24 heures», le constat est sans appel: la fondation souffre d'un «problème structurel», dans la mesure où ses charges croissent à un rythme que ses revenus ne parviennent plus à suivre. La contribution de l'État à la FAJE est descendue à 23% pour l'année 2026, contre 25% en 2025. Ce décalage crée un manque à gagner que les autres sources de revenus, notamment la contribution des employeurs, ne compensent pas.

Au moment du débat sur le budget cantonal, fin 2025, la FAJE avait pourtant estimé que [la coupe prévue de 10 millions n'affecterait pas son fonctionnement](#). Finalement, c'est l'inverse.

Fin de l'aide à la pierre pour les crèches

Pour rester à flot, la FAJE a donc pris des décisions drastiques: la suppression des aides au démarrage complémentaires et de l'aide à la pierre dès 2027, et la réduction des subventions aux réseaux annoncée à 2% dès 2028. Pour une partie des versements de 2027, la règle restera celle du «premier arrivé, premier servi».

Laurie Willommet, présidente de la Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants (FRAJE) et nouvelle syndique de Vevey, est inquiète de la baisse des subventions pour l'accueil de jour.

Florian Cella / Tamedia

Cette règle pourrait poser problème, craint Laurie Willommet, présidente de la Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants (FRAJE), car elle compromet l'égalité de subventionnement et pourrait favoriser des gros réseaux au détriment des plus petits, moins équipés pour monter des dossiers. Au-delà de cela, «on nous demande à nous, réseaux, de faire toujours plus, avec moins, estime la [future syndique de Vevey](#). La situation est très complexe – sans parler du [projet fédéral d'allocation de garde](#), qui va aussi rebattre les cartes ces prochaines années. Plusieurs constructions de nouvelles crèches ont été gelées. Les réseaux vont essayer de ne pas demander plus aux familles, mais à terme, on ne peut pas l'exclure.»

Les communes vaudoises paniquent face à la baisse des subventions

À Lausanne, la baisse de 2% des subventions créera un trou de 2,9 millions de francs dans le budget 2028, a calculé David Payot, municipal chargé de la Direction enfance, jeunesse et quartiers. Comment le combler? «Il est trop tôt pour le dire», répond-il. Même incertitude à Yverdon-les-Bains, où Julien Wicki, municipal chargé de la Jeunesse et de la Cohésion sociale, estime à 220'000 francs la seule diminution de 2% de la FAJE. «C'est ce que coûte à la Ville une structure d'une vingtaine de places, indique-t-il. Pour nous en sortir, nous allons chercher des solutions et éviter que ce soient les parents qui passent à la caisse. Mais au final, cela coûtera cher à la Commune.»

Même avant que ne soient annoncés ces changements, certaines communes se plaignaient déjà des coûts grandissants de l'accueil de jour, comme dans le [Gros-de-Vaud](#). Les baisses de subvention annoncées ne les aideront pas.

Pour Sarah Miéville, directrice de la FAJE, la réduction des subventions accordées par la Fondation ne devrait pas avoir d'impact majeur sur les finances des réseaux d'accueil et des communes.

Yvain Genevay / Tamedia

Sarah Miéville, directrice de la FAJE, explique que ces décisions interviennent au moment où une partie des communes vaudoises ont déjà couvert leurs besoins de places d'accueil. «Nous comprenons évidemment que ces décisions génèrent des inquiétudes auprès des réseaux d'accueil et des communes, ajoute-t-elle. Il s'agit toutefois d'une réduction très modérée de nos subventions, qui ne devrait pas avoir d'impact majeur sur les finances de ceux et celles-ci.»

NEWSLETTER

«La semaine vaudoise»

Retrouvez l'essentiel de l'actualité du canton de Vaud, chaque vendredi dans votre boîte mail.

[Autres newsletters](#)

S'inscrire

Marie Maurisse est journaliste à la rubrique vaudoise, spécialisée dans les sujets de société. Elle a cofondé le média Gotham City, a réalisé des documentaires et écrit deux livres. [Plus d'infos](#)

✕ @mariemaurisse

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

52 commentaires